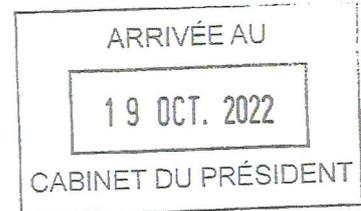


Commission Permanente
20 octobre 2022

AMENDEMENT

Rapport N° CP-2022-9-11-2
N° applicatif 1666



Exposé sommaire - Contre la voracité de Vinci, garantir un accès gratuit au centre-ville de Strasbourg

Depuis l'ouverture du Contournement Ouest de Strasbourg, pour accéder à Strasbourg, il ne faut pas suivre les panneaux Strasbourg. En venant du nord, il faut suivre le panneau Schiltigheim ; en venant du Sud, le panneau Illkirch-Graffenstaden.

Cette signalétique est un piège tendu aux automobilistes afin d'alimenter les caisses de la société Vinci, concessionnaire de l'autoroute à péage, par ailleurs une des plus chères de France. Rappelons à toute fin utile que le Contournement Ouest de Strasbourg a été prévu pour contourner Strasbourg et non pour y accéder.

Attaché à l'accessibilité gratuite de Strasbourg, capitale européenne, cet amendement propose de s'engager dans la mise en place d'une nouvelle signalétique permettant de garantir l'accès gratuit à Strasbourg pour toutes et tous.

Amendement

APRÈS : (dans la convention, Article 2/ c.les actions prévues, p6)

"Action 5, insertion de l'infrastructure dans son environnement"

AJOUTER :

" Action n°6 - Modification de la signalisation directionnelle en amont et en aval de l'A355 par le rajout de "Strasbourg-centre" sur les panneaux de signalisation en amont et aval de l'A355 vers l'axe gratuit (par l'A35, puis M35)."

Amendement déposé par M. Florian Kobryn pour le groupe Alsace écologiste, citoyenne et solidaire.



Florian Kobryn